



Envoyé en préfecture le 12/11/2018
Reçu en préfecture le 12/11/2018
Affiché le 12 NOV 2018
ID : 034-213402704-20181112-70_2018SG-DE

DELIBERATION 2018-70

LE HUIT NOVEMBRE DEUX MILLE DIX-HUIT A DIX-HUIT HEURES TRENTE, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU TRENTE OCTOBRE DEUX MILLE DIX-HUIT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. – M. MERLIN D. – Mme VESSIOT A. – M. CLAMOUSE A. - Mme MASANET C. – M. DE BOISGELIN P. – M. NENCIONI S. – M. PAINTRAND JF. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. – Mme FAVRE-MERCURET R. - M. PETIT E. - Mme LOPEZ M-F - Mme MAUREL P. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S. - M. LE BLEVEC B. – Mme BADOUIN E. - M. RIO F. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Mme OMS ML. procuration à M. MERLIN D. - Mme AURIAC A. procuration à Mme MASANET C. – Mme FABRY V. procuration à M. RIO F.

ABSENTS EXCUSES : M. DELON A. – Mme ESCRIG C.

ABSENTS : Mme SALOMON M-L. – M. CARABASSE P.

Madame Isabelle FASSIO a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Modification du tableau des effectifs

Madame le Maire précise que les suppressions de postes sont réalisées dans le cadre d'une mise à jour du tableau des effectifs de la collectivité de façon à avoir une concordance entre les emplois effectivement pourvus et les emplois existants au tableau des effectifs.

Madame le Maire propose à l'assemblée de modifier le tableau des emplois de la collectivité comme suit, après avis du CT du 8 novembre 2018 :

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à supprimer	Motif	Date
Assistants d'enseignements artistiques (catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 3 h hebdomadaire (3/20) Spécialité : Clarinette	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 3 h 45 hebdomadaire (3.75/20) Spécialité : Alto	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 2 h 45 hebdomadaire (2.75/20) Spécialité : Violon	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018

Envoyé en préfecture le 12/11/2018

Reçu en préfecture le 12/11/2018

Affiché le 12 NOV. 2018

ID : 034-213402704-20181112-70_2018SG-DE

Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 4 h 30 hebdomadaire (4.50/20) Spécialité : Percussions	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 3 h 45 hebdomadaire (3.75/20) Spécialité : Flûte à bec	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 15 h 15 hebdomadaire (15.25/20) Spécialité : Saxophone et formation musicale	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 1 h 30 hebdomadaire (1.50/20) Spécialité : Violoncelle	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Assistants d'enseignements Artistiques (Catégorie B)	Assistant d'enseignements artistiques à temps non complet : 2 h 30 hebdomadaire (2.50/20) Spécialité : Trompette	01	Modification temps de travail hebdomadaire	1/12/2018
Adjoint administratifs (catégorie C)	Adjoint administratif TC	01	mutation	1/12/2018
Adjoint du patrimoine (catégorie C)	Adjoint du patrimoine	01	Départ en retraite	1/01/2019

Cadre d'emplois	Poste	Nombre de postes à créer	Motif	Date
Adjoint administratifs (catégorie C)	Adjoint administratif Principal 2ème classe	01	recrutement	1/01/2019
Rédacteurs (catégorie B)	Rédacteur	01	recrutement	1/12/2018

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **ADOPTER** les modifications du tableau des effectifs telles que présentées ci-dessus ;
- **AUTORISER** Madame le Maire à signer tous les documents relatifs à cette affaire ;

- DIT que les crédits nécessaires sont prévus au chapitre 012 du budget 2018.

Envoyé en préfecture le 12/11/2018
Reçu en préfecture le 12/11/2018
Affiché le **12 NOV 2018**
ID : 034-213402704-2018111276-2018SG-DE

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas



